

CP - Prix Colmar Agglo entreprend : place au vote du Public

Du 17 septembre au 27 octobre 2026, les habitants de Colmar Agglomération sont invités à choisir leur « Coup de cœur » parmi les six entreprises finalistes du Prix Colmar Agglo Entreprend.

Initié en 2023, le Prix Colmar Agglo Entreprend met à l'honneur les jeunes entreprises et les projets entrepreneuriaux du territoire.

Pour cette quatrième édition, six entreprises ont été retenues parmi l'ensemble des candidatures par un jury composé d'experts et de professionnels de l'entrepreneuriat.

Après la sélection du jury, c'est désormais au public de prendre part au concours !

Six entreprises, six univers

Les six finalistes illustrent la diversité et le dynamisme de l'entrepreneuriat dans l'agglomération colmarienne :

VEIA.AI - Décider avant d'intégrer l'IA

Avec sa doctrine « Décider avant d'intégrer », VEIA.AI accompagne les dirigeants dans leurs choix liés à l'intelligence artificielle. Installé à Colmar, ce cabinet indépendant intervient en amont des décisions technologiques pour aider les entreprises à conserver leur maîtrise stratégique.

Bluema - Des fleurs locales, de la graine au bouquet

Au cœur de Colmar, Bluema cultive des fleurs coupées fraîches et séchées au rythme des saisons, sans intrants chimiques. De la graine jusqu'au bouquet, la ferme florale maîtrise l'ensemble de sa production et fait vivre une approche locale et responsable de la fleur.

Adcheev - Le marketing digital au service de la performance

Trois experts du digital ont uni leurs expériences pour créer Adcheev, une agence spécialisée dans l'affiliation, l'influence et la visibilité en ligne. Son modèle repose sur la performance et l'accompagnement de marques souhaitant développer leurs ventes et leur notoriété sur les marchés français et européens.

Orascient - Innover pour préserver la vision

Et si un médicament déjà connu pouvait ouvrir une nouvelle voie dans le traitement du glaucome ? C'est le pari d'Orascient avec MET-IV, un projet de traitement neuroprotecteur visant à protéger la rétine et le nerf optique grâce au repositionnement d'un principe actif existant.

Arteos Pro - L'administratif au service du spectacle vivant

Compagnies, festivals et structures culturelles doivent aujourd'hui composer avec des démarches administratives toujours plus complexes. Arteos Pro leur apporte un accompagnement sur mesure en matière de paie, contrats, financements, gestion et production, afin qu'elles puissent se concentrer pleinement sur leurs projets artistiques.

EasyMark68 - Des solutions de personnalisation visuelle pour les entreprises

Créée à Colmar, EasyMark68 est spécialisée dans l'impression et le marquage publicitaire. L'entreprise propose des solutions complètes de personnalisation visuelle pour les entreprises, de l'habillage de véhicules aux enseignes et vêtements professionnels. Grâce à sa réactivité, son agilité et son accompagnement de A à Z, EasyMark68 souhaite accompagner les entreprises locales à renforcer leur visibilité.

Trois prix pour distinguer les projets

Au terme du concours, trois prix seront décernés. Deux lauréats seront désignés par le jury dans la catégorie « Ambition territoriale », qui récompense des projets entrepreneuriaux exemplaires pour le territoire. Chacun recevra un prix d'une valeur de 2 500 €.

En parallèle, les six finalistes sont soumis au vote des habitants pour le « Coup de cœur du public », doté de 1 000 €.

Du 17 septembre au 27 octobre, les habitants sont invités à découvrir les six finalistes et à voter pour le projet qui les séduit le plus.

Pour participer, rendez-vous sur le site de Colmar Agglomération :
<https://www.agglo-colmar.fr/colmar-agglo-entreprend>

Les profils détaillés des six entreprises y sont présentés afin de permettre à chacun de découvrir leur activité, leur parcours et leur projet.

Calendrier du Prix Colmar Agglo Entreprend 2026

- **16 avril** : lancement officiel du concours
- **26 juin** : clôture des candidatures
- **8 septembre** : sélection des six finalistes
- **17 septembre** : ouverture du vote du public
- **27 octobre** : clôture du vote
- **3 novembre** : soirée de remise des prix

Organisé par Colmar Agglomération, le Prix Colmar Agglo Entreprend s'inscrit dans la volonté de la collectivité d'encourager, d'accompagner et de valoriser la création et la reprise d'entreprise sur son territoire.

Pour cette édition, Colmar Agglomération s'appuie une nouvelle fois sur un groupement d'acteurs de l'entrepreneuriat du territoire issu du collectif Pep's Co.

Les jurys réunissent notamment des représentants des partenaires du concours ainsi que des professionnels de la création et du développement d'entreprise.

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

colmar.fr/espace-presse

colmar.fr